

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 AVRIL 2013

L'an deux mille treize et le 18 avril à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, BARTHE Lucien, BERNAUDEAU Joël, CASTAING Christine, D'OLIVEIRA Monique, DUCROS Marie, FORCE Sandrine, JACQUET André, JACQUET-ROGER Maryse, LASSALLE Josiane, LASSEUBE Patrick, LOUIT Catherine, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VIDAL Jocelyne, VILLENEUVE Raymond.

Procurations : Monsieur BACHELARD Philippe à Madame POL Jacqueline, Monsieur Serge DEUILHE à Madame Sandrine FORCE, Madame GRANGE Arlette à Monsieur TARRIDE Bernard, Madame PENCHENAT Emmanuelle à Monsieur VILLENEUVE Raymond, Madame CAMAISSE Véronique à Madame Marie DUCROS, Monsieur VIVEN Boris à Monsieur Jacques TENE.

Absents : Madame SICARD Marie-Ange, Monsieur BARBIE Bernard, Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL.

Madame Monique D'OLIVEIRA est élue secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

N° 13 x 71 - Voirie – Eclairage public – Travaux aménagement place Jean MOULIN – 1^{ère} partie

Dans le cadre de ses compétences statutaires, le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne a étudié les travaux suivants.

Travaux d'aménagement de l'éclairage public de la place Jean Moulin, comprenant :

- la dépose de 3 mâts RAL 700 Sablé de 4 mètres de hauteur équipés de console double Aixoise supportant 2 appareils de Style de type VENCE à lampe Sodium Haute Pression 150 Watts,
- le déplacement d'un candélabre existant (EP SIG n°50161) de 4 mètres de hauteur équipé d'un appareil VENCE à lampe Sodium Haute Pression 150 Watts, avec remplacement du câble U1000RO2V 2x16² cu existant.
- la fourniture et le déroulage d'un câble U1000RO2v 2x16²cu sur une longueur totale de 82 mètres dans des gaines de diamètre 63mm placée en attente par la commune,
- la repose des 3 mâts récupérés avec mise en place, sur chaque mât, d'une console Aixoise Simple supportant un appareil VENCE à lampe Sodium Haute Pression 150 Watts récupéré,
- la fourniture et pose d'un mât RAL 700 Sablé de 4 mètres de hauteur supplémentaire équipé d'une console Aixoise Simple supportant un appareil VENCE à lampe Sodium Haute Pression 150 Watts récupéré,

Nota : La dépose des 6 appareils 150W SHP implique une non-conformité du niveau d'éclairage moyen minimal de la place.

Le coût total de ce projet est estimé à **13 546 €**.

Compte tenu de la participation du SDEHG sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune serait au plus égale à **3 923 €**.

Le Conseil Municipal **approuve** les travaux et **s'engage** à verser au Syndicat Départemental une contribution au plus égale à **3 923 €**.

(rapporteur : Monsieur Raymond VILLENEUVE)

Pour : 22

Contre : 4

N° 13 x 72 - Voirie – Eclairage public – Travaux aménagement place Jean MOULIN – 2ème partie

Dans le cadre de ses compétences statutaires, le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne a étudié les travaux suivants :

Travaux d'aménagement de l'éclairage public de la place Jean Moulin, comprenant :

- la fourniture et le déroulage de câble U1000RO2V 3x4² cu sur une longueur totale de 178 mètres, dans des gaines de diamètres 63mm placés en attente par la mairie ;
- la fourniture et pose de 14 encastrés de Sol à LED (10,8W).

Le coût total de ce projet est estimé à **12 024 €**.

Compte tenu de la participation du SDEHG sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune serait au plus égale à **4 655€**.

Le Conseil Municipal **approuve** les travaux et **s'engage** à verser au Syndicat Départemental une contribution au plus égale à **4 655 €**.

(rapporteur : Monsieur Raymond VILLENEUVE)

Pour : 22

Contre : 4

DECISION DU MAIRE

Pas de décision du Maire.

La séance est levée à 21 h 30.

**Le 19 avril 2013
Le Maire,
Jacques TENE**